



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51

+32 (0)2 285 42 84

dgo_scm@apb.be

rue Stevin 137
1000 Bruxelles
Belgique

Liste de retrait 11/03/2015

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM. Après le **31 mai 2015** ceux-ci ne seront plus crédités. Ne pas oublier, sur tous les triptyques, votre cachet, numéro d'immatriculation et numéro de compte bancaire, si modifié, ainsi que les numéros des lots des conditionnements renvoyés. Les firmes ne sont pas obligées de rembourser les conditionnements qui ont dépassé la date de péremption.

Pour non-conformité

Médicaments

A la demande de la firme

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Gyno-Myk CNK 1143 403	3 ovules 100 mg	Will Pharma	12L17 12L18 13I25 13I26	Temps de désagrégation in vitro trop long

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.